

Sylvie Samara- AAPE Palaiseau-UNAape

aape.claudel@gmail.com

Yaël Fuchs – FCPE

fcpe.claudel91@gmail.com

Représentantes des parents d'élèves du lycée Camille Claudel de Palaiseau

Monsieur James Chéron

Vice-président chargé des lycées et de
la réussite éducative

2, rue Simone Veil

93400 Saint-Ouen

james.cheron@iledefrance.fr

Palaiseau, le 03 septembre 2026

Objet : demande d'adaptation des bâtiments du lycée Camille Claudel de Palaiseau aux vagues de chaleur

Monsieur le Vice-Président,

Nous vous contactons pour vous faire part des problèmes importants engendrés cette année et les années précédentes par l'inadaptation des bâtiments du lycée Camille Claudel aux vagues de chaleur.

Depuis plusieurs années, les enseignants nous alertent sur les températures insupportables à l'intérieur des locaux dès les beaux jours et les vagues de chaleur qui rythment la fin de l'année scolaire. Cette année, vous vous en doutez, a été pire que les précédentes.

Dès la première vague de chaleur de la semaine du 25 mai, il a été relevé 28 °C dans les salles à 8 h du matin, faute d'ouverture possible des fenêtres pendant la nuit. En journée, les températures relevées dans certaines classes ont atteint les 34 °C et jusqu'à 41°C dans le couloir du 1^{er} étage.

Une organisation qui concentrerait les cours ou les examens le matin comme voulu par le ministre de l'éducation nationale ne serait qu'un pis-aller car les températures sont déjà trop élevées en matinée.

L'impact des vagues de chaleur est aggravé par plusieurs caractéristiques du bâtiment :

- La présence de grandes surfaces vitrées exposées au rayonnement solaire.
- L'absence de volets, de brise-soleil et de tout autre dispositif de protection solaire.
- L'impossibilité d'assurer une ventilation suffisante du bâtiment, en particulier la nuit.
- Le manque de végétation et d'espaces ombragés aux abords de l'établissement.

Le problème de l'inadaptation des bâtiments à la chaleur a fait l'objet d'une motion lue au conseil d'administration du 9 juin 2026 que vous trouverez en pièce jointe.

Lors de la vague de chaleur de fin juin, au moment critique de l'épreuve orale du baccalauréat, nous déplorons deux malaises en raison de la chaleur (heureusement sans grande gravité). Le lot de ventilateurs reçus (en nombre insuffisant), tout comme les couvertures de survie scotchées aux fenêtres sont des moyens dérisoires pour espérer faire passer les examens dans de bonnes conditions. Des couvertures de survie ont fondu et le carrelage de la cuisine a sauté sous l'effet de la chaleur. Des événements dignes d'un mauvais scénario catastrophe mais qui se sont bien produits au sein du lycée Camille Claudel !

Les vagues de chaleur engendrent au lycée Camille Claudel une dégradation importante du confort thermique, des difficultés de concentration, de réflexion et de mémorisation des élèves, une fatigue accrue et des risques pour la santé de tous, en particulier des personnes ayant des maladies chroniques, quel que soit leur âge.

Les élèves et le personnel du lycée ne peuvent continuer à subir année après année des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues sans réaction de votre part. En effet, la réfection complète des locaux du lycée Camille Claudel est demandée depuis plusieurs années sans que nous obtenions gain de cause.

Nous demandons la mise en conformité avec la loi avec l'application du décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur afin de protéger le personnel du lycée et les élèves qui ont tout autant le droit d'être protégés.

Aussi, nous demandons à la Région Ile-de-France de prendre ses responsabilités avec :

- La réalisation rapide d'un diagnostic thermique des bâtiments.
- Une rénovation complète du lycée prenant en compte l'augmentation de l'occurrence d'évènements climatiques extrêmes, en particulier les vagues de chaleur.
- A minima la mise en place des dispositifs de protection solaires extérieures (brise-soleil, stores, volets...) et repeindre les toits en blanc.
- L'étude et la mise en œuvre de solutions permettant une meilleure ventilation des locaux.
- Le renforcement de la végétalisation des espaces extérieurs sur trois strates (herbacée, arbustive et arborée) avec la plantation d'arbres de haute tige, en particulier à l'entrée très minéralisée du lycée.

En vous remerciant vivement de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête et dans l'attente de nouvelles positives très prochainement, nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Sylvie Samara
pour l'AAPE Palaiseau-UNAape

Yaël Fuchs
pour la FCPE

Copie de ce courrier à :

Monsieur Etienne Champion - Recteur d'Académie ce.cabinet@ac-versailles.fr

Madame Solène Berrivin – DASEN de l'Essonne ce.ia91.chefcab@ac-versailles.fr / solene.berrivin@ac-versailles.fr

Madame Rougier-Canniccionni – Provisure du lycée Camille Claudel ce.0911938m@ac-versailles.fr

Valérie Péresse – Présidente de la région Ile de France valerie.pecresse@iledefrance.fr

Monsieur Yann WEHRLING -Vice-président de la région Ile-de-France chargé de la Transition écologique, du Climat, de l'Energie et de la Biodiversité yann.wehring@iledefrance.fr

Monsieur Grégoire de Laseyrie – Maire de Palaiseau et représentant de la région Ile-de-France au conseil d'administration lycée Camille Claudel Gregoire.delasteyrie@mairie-palaiseau.fr / sec.lemaire@mairie-palaiseau.fr

Monsieur Jérôme Guedj – député de la 6^{ème} circonscription de l'Essonne jerome.guedj@assemblee-nationale.fr

Monsieur Francisque Vigouroux – Maire d'Igny - fvigouroux@igny.fr / mairie@igny.fr

Monsieur Victor Da Silva – Maire de Villebon-sur-Yvette secretariat@villebon-sur-yvette.fr

FCPE – Interbureau de Palaiseau fcpe.interbureau.palaiseau@gmail.com

AAPE de Palaiseau – aape.palaiseau@gmail.com

UNAape Essonne - ud91.unaape@gmail.com

UNAape Ile de France ur.idf.unaape@gmail.com

UNAape secretariat@unaape.asso.fr